



Boycott du GT Informatique du 1^{er} décembre 2016

Quoi de neuf ?

*Le syndicat **F.O.-DGFIP** a boycotté le GT Informatique du 1er décembre 2016 en application de la position arrêtée en commun par l'intersyndicale regroupant les 3 premiers syndicats de la DGFIP, à savoir **F.O.-DGFIP**, Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques. Le retour dans les GT directionnels n'apparaît pour l'instant pas envisageable, compte tenu de la conception que le Directeur Général a en matière de dialogue social.*

Quel serait en effet l'intérêt de participer à des GT quand la Direction Générale a déjà arrêté ses projets comme les faits l'ont déjà maintes fois démontré ? Cela ne reviendrait qu'à entériner ses décisions... Et en dehors des organisations syndicales peu ou pas représentatives qui y jouent les faire-valoir, cela ne peut satisfaire un syndicat comme le nôtre dont l'objet est de représenter et de défendre tous ses mandants, qu'ils s'agissent de ses adhérents ou de ses sympathisants.

Préalablement à la convocation du GT informatique prévu le 1^{er} décembre 2016, la Direction Générale nous a transmis 12 fiches accompagnées, pour certaines, d'annexes. Nous avons transmis tous ces documents à nos responsables de groupement dans les DiSI afin de recueillir l'opinion et les questions de nos camarades et collègues informaticiens.

Fiche n°1 : tranches d'âge des agents de la sphère informatique au 1^{er} janvier 2016

L'âge moyen dans les DiSI et au SSI ressort à 49,3 ans contre 48,3 pour l'ensemble des agents de la DGFIP : en moyenne, les informaticiens sont donc plus vieux de 1 an que leurs collègues administratifs. Au milieu des années quatre-vingt, il y a 30 ans donc, l'âge moyen était compris entre 41 et 42 ans environ...

Au-delà de ce pur constat, un rapide calcul montre que si les effectifs étaient répartis de manière identique sur les 43 années des âges compris entre 20 et 62 ans inclus, l'âge moyen ressortirait à 41,0 ans. Et on peut observer qu'une politique visant à arrêter, une année donnée, tout recrutement en début de carrière à 20 ans a pour conséquence immédiate une augmentation de 0,5 an de l'âge moyen.

Il est à noter que, sans doute pour n'effrayer personne, la Direction Générale a regroupé en une seule classe les agents entre 20 et 39 ans alors qu'elle a utilisé des classes d'une étendue de 10 ans pour les âges plus élevés... Or, on peut aussi rappeler ici les propos du chef de Service de la RH qui semblait récemment s'étonner que les agents de moins de 30 ans ne représentent que 4% des effectifs de la DGFIP : mais pourquoi s'en étonner avec des politiques de recrutement au compte-gouttes et un allongement permanent de l'âge minimal de départ à la retraite ?

« Curieusement » enfin, aucune statistique ne porte sur la fonction de chef de projet alors que toutes les autres sont détaillées.

Fiche n°3 : bilan de l'apprentissage en 2016 dans la sphère informatique

Une curiosité : on cite dans cette fiche une durée moyenne du temps consacré, en jours-hommes (j-h), à leur apprentis par les maîtres de stage, sur un échantillon de ... 3 individus. « Autrefois », on apprendait qu'il n'y a pas d'échantillonnage au sens statistique en dessous de 30 éléments.

À partir de là, la donnée selon laquelle cela ne prendrait que 13 j-h dans l'assistance et le développement apparaît, à la fois, comme fantaisiste et très sous-estimée.

Fiche n°5 : bilan des recrutements par voie d'examens qualifiants

Dans le cas particulier de l'appel à candidature d'analyste, on constate :

- qu'il y a de moins en moins de candidats « utiles », passant de 23 en 2012-2013 à 11 en 2015-2016 ;
- qu'il y en a de moins en moins de sélectionnés, passant de 20 à 9 pour les mêmes périodes de référence ;
- et de moins en moins d'affectés, passant de 10 à 6.

Quand on s'intéresse à leur taux de réussite la première année sur 2 sessions, on constate qu'il est passé de 90/100 % en 2014/2015 à 67 % seulement en 2016. En conclusion, moins de candidats, moins de sélectionnés, moins d'affectés et, finalement, moins de reçus : 4 (!) seulement contre 9 les années précédentes.

Fiche n°6 : bilan des promotions internes dans la sphère informatique

Que l'on examine les chiffres par catégorie statutaire ou globalement, le constat reste identique : le nombre d'informaticiens promus est en baisse constante de 2014 à 2016. En ce sens, il suit le même mouvement que l'ensemble de leurs collègues administratifs depuis que le Plan Ministériel de Qualification (PMQ) a été revu fortement à la baisse par nos ministres, s'alignant progressivement mais sûrement vers les seules possibilités statutaires de base.

Fiche 8 : fusion des établissements informatiques en double résidence – point d'avancement

Où l'on apprend que les ESI de Montreuil Blanqui et de Bobigny sont appelés à fusionner car faisant partie « *d'une même commune* » : on ne nous dit pas tout, ni que ces communes ont fusionné (ça se saurait...), alors qu'elles ne sont pas limitrophes, ni qu'il existe des moyens de transport en commun permettant de les relier facilement entre elles ! En fait, il faut repasser par Paris et ça prend au moins 50 minutes...

Fiche n°9 : mise en œuvre du parcours d'assistance informatique rénové

Où l'on découvre que « *ceux qui le peuvent* » pourront « *traiter directement quelques cas simples et clairement identifiés tout en évitant les temps d'attente téléphoniques* » : comme on dit aux États-Unis, « *do it yourself !* » (soit, en bon français, « faites-le vous-mêmes » ou, plutôt, « dem... vous tout seul »).

Fiche n°12 : trajectoire des postes de travail de la DGFIP

Alors que le système d'exploitation Windows XP ne fait plus l'objet d'aucun support de la part de son concepteur, Microsoft, depuis le 8 avril 2014, soit depuis plus de 2 ans et demi (!), la DGFIP continue à utiliser « *quelques postes de travail* » sous ce système « *afin de permettre l'utilisation d'anciens outils dont le portage sous Windows 7 n'a pas été décidé* ». Or, il faut savoir que Microsoft ne diffuse plus aucun correctifs des failles de sécurité s'agissant de ce logiciel.

La seule mesure de sécurité envisagée par SSI consistera à « *[isoler] d'Internet [ces postes] tout en conservant l'accès au réseau interne DGFIP* ». Il nous semble que c'est un palliatif très risqué, consistant à jouer avec le feu, tout cela parce qu'on n'a pas voulu faire réaliser le portage nécessaire sous Windows 7 de quelques anciens outils.